



## **Avis public**

Que lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 4 décembre 2018 à 19h00 au 419, chemin Poisson-Blanc à Denholm, le Maire, Monsieur Gaétan Guindon fera la lecture d'une lettre datée du 15 novembre en provenance du Sous-Ministre du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation qui affirme que la municipalité de Denholm a contrevenu à l'article 5 du protocole d'entente intervenu avec le ministère concernant un constat de non-conformité aux dispositions légales et réglementaires relatives à la gestion contractuelle pour un contrat octroyé de gré à gré à l'architecte Robert Ledoux pour un montant totalisant 31 950\$ taxes non-incluses dans le projet de reconstruction de la salle communautaire, dossier 555844 du sous-volet 5.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette lettre pendant les heures d'ouverture du bureau municipal au 419, chemin Poisson-Blanc à Denholm ou sur le site web de la municipalité au [www.denholm.ca](http://www.denholm.ca)

*Stéphane Hamel*

Directeur général et Secrétaire-trésorier  
Municipalité de Denholm